

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Belfort (90000)

Réponses de Maude Clavequin, au nom de la liste « Belfort'1 »

– le 03/03/2020 à 15:35 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 1 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 500 000 euros

La Fédération des Usagers de la Bicyclette recommande entre 10 et 25 euros par habitant et par an.

Un Comité technique composé d'associations, des services de l'Etat et des représentants de la mairie, du Département et du Grand Belfort sera mis en place. Il sera chargé de définir les priorités et d'établir un plan pluriannuel global d'investissement pour l'ensemble de l'agglomération. Par suite, un budget annuel sera provisionné pour permettre la mise en œuvre du plan.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 1 fois par an.

Le Comité technique a vocation à se réunir a minima tous les trimestres pour étudier les remontées de terrain.

Une personne responsable du Plan vélo sera désignée au sein des services. Elle sera rattachée à l'adjoint en charge de la transition écologique et énergétique.

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Formation auprès du CEREMA, PAMA et de la FUB

Une formation des personnels des services techniques sera réalisée.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Faubourg de Besançon, Avenue du Maréchal Juin, rue Foltz, Avenue Jean Jaurès

Ces axes majeurs seront prioritaires dans l'aménagement de pistes cyclables et dans un objectif d'apaiser la ville en réduisant les vitesses routières.

Action n°5 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines de Denney, Essert et Pérouse.

La réalisation d'un Plan vélo du Grand Belfort permettra d'étudier et de réaliser des pistes cyclables reliant les villes limitrophes à Belfort non desservies en axes de qualité.

Action n°6 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Pont Legay, square Lechten, passerelles cyclo-piétonnes au dessus de la Savoureuse afin de multiplier les accès à la piste Mitterrand.

La réduction des points noirs est capitale pour inciter et développer la pratique (notamment des plus jeunes).

Action n°7 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

La signalétique sera renforcée sur les axes cyclables et le réseau sera entretenu prioritairement.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°8 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

Action n°9 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

La rénovation de l'avenue Jean Jaurès s'inscrit dans cette optique, de même que les incitations à utiliser les modes doux de déplacement.

Action n°10 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Action n°11 : je m'engage

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment à la vieille ville.

Action n°12 : je m'engage

Étendre la zone de stationnement payant près de la gare (rue Briand par ex) en alternant avec des places de zones bleues pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Les voitures-tampons doivent quitter les axes où un stationnement plus court est nécessaire. Le stationnement payant est possible pour y parvenir.

Action n°13 : je m'engage

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

Parking relais avec navettes bien cadencées aux entrées de la ville

Aménager le parking Rouget De L'Isle avec une navette.

Une navette sur les axes faubourg de Montbéliard-Jean-Jaurès et Gare-Vieille ville est prévue. Elle sera couplée à un accès à un parking gratuit pour inciter à délaissé la voiture en ville.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°14 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé à la gare et à certains arrêts de bus (à déterminer), en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Des consignes sécurisées seront implantées, a minima à la gare, centre-ville et Vieille ville.

Action n°15 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Continuer l'implantation des arceaux dans les quartiers.

L'implantation d'arceaux tels qu'existants sera prolongée.

Action n°16 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Une étude sera réalisée pour déterminer les lieux les plus pertinents. Pourraient être proposés le Techn'hom, la Cité administrative, la Jonxion, l'Hôpital...

Action n°17 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Lors des réfections de voirie, cette mesure sera mise en place par anticipation.

Action n°18 : je m'engage

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

Action n°19 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Promouvoir une culture vélo

Action n°20 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Les écoles non équipées le seront et des sensibilisations seront mises en place.

Action n°21 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu·e·s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Action n°22 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Action n°23 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Oui et étudier la sécurité aux abords des écoles pour sécuriser le stationnement des véhicules.

Action n°24 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Action n°25 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Oui, avec rappels dans le Belfort Mag, sur le site internet et sur panneaux d'affichage municipaux.

Commentaires généraux

Nous vous communiquerons notre programme détaillé une fois qu'il sera rendu public, et notamment les propositions dans le domaine de la mobilité en général.